



## Formulaire de demande

### Autorisation de transport de produits radioactifs au Luxembourg

#### Obligations d'autorisation

Les opérations de transport, d'importation et de transit de substances radioactives, dépassant la limite d'exonération suivant les dispositions du règlement grand-ducal du 14 décembre 2000 concernant la protection de la population contre les dangers résultant des rayonnements ionisants, ne peuvent se faire que par des personnes et entreprises autorisées préalablement à cet effet par le Ministère de la Santé.

Le transport de matières radioactives de la classe I (fissiles) n'est pas autorisé au Luxembourg.

Les autorisations sont accordées pour une durée maximale de 5 ans, elles sont renouvelables sur demande du transporteur au moins 2 mois avant expiration. L'autorisation prévoit que chaque opération de transfert devra encore être préalablement autorisée par l'administration compétente.

Afin d'obtenir une autorisation de transport de produits radioactifs au Luxembourg, le présent formulaire de demande doit être dûment complété, signé et retourné à la division de la radioprotection accompagné des documents adéquats soit par e-mail: [secretariat.radioprotection@ms.etat.lu](mailto:secretariat.radioprotection@ms.etat.lu) ou par courrier postal à l'adresse suivante: Division de la radioprotection, Villa Louvigny Allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

La division de la radioprotection accusera la bonne réception du dossier et vérifiera l'intégralité du dossier. Des documents manquants ou supplémentaires peuvent être demandés au requérant si nécessaire. La procédure d'autorisation prendra 2 à 4 semaines une fois que le dossier est complet.

#### 1. Informations relatives au demandeur et à l'entreprise

a. Nom et prénom du demandeur:

b. Qualité du demandeur:

c. Adresse du demandeur:

d. Raison sociale de l'entreprise:

e. Siège de l'entreprise:

f. Noms et prénoms des administrateurs et du chef d'entreprise:

2. Informations relatives au transport

a. Transport :

b. Genre de transports prévus, éventuellement la destination, la date présumée ou la fréquence:

c. Caractéristiques des substances radioactives transportées (si d'application):

3. Informations relatives au véhicule

a. Type de véhicule utilisé:

b. Arrimage:

c. Blindage de protection:

- d. Signalisation:
  
  - e. Mesures prévues en cas d'accidents:
4. Mesures de précaution relatives à la manutention et l'entreposage (aspect radiologique):
5. Informations relatives au personnel
- a. Qualification du personnel affecté au transport et au convoyage
  
  - b. Formation du personnel quant aux mesures à prendre en cas d'accidents :
6. Organisation du contrôle physique des substances radioactives (aspect sécurisation des sources):
7. Désignation d'une personne chargée de la surveillance su transport et du respect des obligations légales ou réglementaires, ainsi que des conditios particulières imposées éventuellement par l'autorisation (conseiller à la sécurité) :

8. Documents à fournir:

\* obligatoire

Copie du certificat de formation du conseiller à la sécurité \*

Copie des assurances souscrites en vue de couvrir les conséquences de tout incident ou accident provoqué par la nature des marchandises transportées \*

Copie d'autorisations délivrées par l'autorité du pays de provenance du transporteur respectivement d'un autre état-membre de l'union européenne (si d'application \*)

Autres documents (précisez svp.)

Date de la demande :

Je certifie que les informations données ci-dessus sont exactes et complètes.

Signature du demandeur

Signature du chef d'entreprise  
(Si différent du demandeur)